



FASCICULE RECAPITULATIF UNIVERSITE FILIERE



Issu de la seconde édition
Réalisée le 5 juin 2025
Salle du Grand Marais à Riorges

La **Filière Gériatrique du Roannais** permet de **développer une culture de coopération entre les professionnels œuvrant dans le parcours de la personne âgée**. Sa mission est de permettre à chaque personne âgée, quel que soit son lieu de résidence, de pouvoir accéder à une prise en charge médico-psycho-sociale graduée, répondant à ses besoins.

D'après une enquête menée auprès des acteurs de la Filière Gériatrique du Roannais en 2021, la thématique "Formation / Information des professionnels" était largement identifiée au niveau des attentes.

Pour répondre au 2e objectif stratégique du plan d'actions élaboré au titre de la **Filière Gériatrique du Roannais** (Promouvoir l'organisation d'un parcours de vie et de soins adapté à la personne âgée), les acteurs du territoire ont organisé en 2023 la première édition "Université de la Filière".

Entre octobre 2024 et février 2025, un groupe de travail, constitué d'une dizaine de professionnels issus de cinq structures du territoire, s'est réuni trois fois en vue de construire et d'organiser la seconde édition de « **l'Université Filière** ».

Cette mise en œuvre poursuivait deux objectifs :

- Favoriser la coopération entre les acteurs et favoriser la mise en lien, l'échange, le partage, la concertation, la médiation entre acteurs.
- Proposer l'apport de connaissances, transmettre des informations, outils, pratiques,... autour de thématiques intéressant tous les professionnels qui accompagnent un public sénior.

Ce document s'adresse à tous les professionnels concernés par l'accompagnement du sujet âgé. Bonne lecture.



Préambule – Mot de bienvenue

Nathalie GOUTEY - Pilote Administrative – Filière Gériatologique du Roannais
Dr Valérie LAPOUGE BARD – Pilote Médicale – Filière Gériatologique du Roannais
Page 3

Les aides à l'aidant

Maya CHABANE - Coordinatrice - Escale des Aidants
Mélissa SCARDIGNO – Assistante Sociale – Escale des Aidants
Page 4

Les facteurs de fragilités

Focus sur les troubles du sommeil

Dr Karine MALFOY - Médecin Gériatre - CH Roanne
Dr FAVIER Julien - Médecin Somnologue - Cabinet Somnidoc à Villerest
Page 8

Qualité de vie au travail pour favoriser les prises en soins

Natacha VERGNAUD - Directrice d'EHPAD – Quiétude - Riorges
Alexandra HUREZ - Qualificienne - EHPAD Quiétude, Fondation Grimaud, des Tilleuls
Page 12

Le métier d'Infirmier en Pratique Avancée

Vincent PEREIRA - IPA – EHPAD des Tilleuls
Céline PERRIN - IPA – Cabinet Salengro - Roanne
Page 16

La fin de vie à domicile / en institution

Dr Nadine AUGUSTE - EMSP
Dr BROUSSE Christelle - EMSP
Martine EYRAUD – Infirmière Coordinatrice – EMSP - CH Roanne
Page 20

Remerciements – Infos pratiques

Page 24

Préambule – Mot de bienvenue

Nathalie GOUTEY - Pilote Administrative – Filière Gérontologique du Roannais
Dr Valérie LAPOUGE BARD – Pilote Médicale – Filière Gérontologique du Roannais

Le grand âge : le grand défi de notre époque ! Autour de la personne âgée, gravitent aujourd’hui un panel très large de métiers et, par là même de professionnels.

La multiplicité de ces intervenants et des dispositifs auprès de la personne âgée nécessite plus que jamais de développer une culture de coopération entre les différents acteurs.

L’accompagnement de nos aînés dans les meilleures conditions possibles implique une prise en charge globale et transversale, notamment par la sensibilisation / formation / information.

Il est essentiel d’aider chaque professionnel à la reconnaissance des autres acteurs intervenant dans la prise en charge et des objectifs de chaque type d’accompagnement.

Il est tout aussi important de leur faire découvrir ou redécouvrir les nombreux dispositifs existants au service de la personne âgée.

Soutenir les aidants proches, repérer les fragilités, la qualité de vie et des conditions de travail, l’apparition de nouveaux métiers comme les Infirmiers en Pratique Avancée, la fin de vie qu’elle se fasse à domicile ou en structure : autant de sujets sur lesquels chaque professionnel est amené à s’interroger, et à réfléchir à sa propre pratique professionnelle toujours dans l’objectif d’améliorer la qualité des accompagnements de nos aînés.

Les thématiques abordées lors de cette seconde édition « Université Filière » n’ont d’autre objectif que d’aider les professionnels dans leurs activités respectives au service des seniors de notre territoire.



Les aides à l'aidant

Maya CHABANE - Coordinatrice - Escale des Aidants

Mélissa SCARDIGNO – Assistante Sociale – Escale des Aidants

Accompagnant les tendances de vieillissement de la population, les proches aidants endossent un rôle crucial de soutien à des personnes âgées, handicapées ou dépendantes.

Ces individus, souvent issus de la famille du proche aidé et ainsi parfois appelé "aidants familiaux", sont de plus en plus nombreux, après des années d'invisibilité. **L'aidance n'a pas d'âge, ni de profil type.**

Qu'est-ce qu'un aidant proche ?

La Charte européenne de l'aidant familial (Coface Handicap, 2007) les définit comme « *la personne non professionnelle qui vient en aide, à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne* ».

Les aidants assistent ainsi une personne dépendante de leur entourage, en raison d'une réduction de leurs capacités fonctionnelles, physiques ou cognitives, pour l'accomplissement des activités de la vie quotidienne dans les soins informels notamment (tâches quotidiennes, hygiène, transport, repas, suivi administratif, suivi de prise des médicaments, gestion des rendez-vous...).

Les aidants et familles ont le **droit à un accompagnement social dans leur rôle d'aide à un proche, afin de limiter les impacts sur leur vie personnelle, familiale, professionnelle.**

Qu'est-ce qu'un aidant professionnel ?

L'aidant professionnel (à la différence de l'aidant proche ou familial) intervient dans un cadre contractuel et rémunéré. Il possède les qualifications requises et ses missions sont clairement établies et reconnues comme relevant du domaine de l'aide à la personne.

Les aidants professionnels sont des acteurs essentiels du parcours de l'aidance. Grâce à la relation de confiance qu'ils entretiennent avec les aidants et au lien qu'ils tissent au quotidien, ils sont particulièrement bien placés pour repérer les situations d'aidance complexes et fragiles. Leur mission consiste notamment à identifier ces situations et à orienter les aidants vers les ressources adaptées présentes sur leur territoire.

Comment accompagner un aidant en tant que professionnel ?

En tant que professionnel (travailleur social, médecin, infirmier, psychologue, aide à domicile,...), voici comment accompagner un aidant :

- **Identifier et reconnaître l'aidant** (questionner systématiquement, valoriser son rôle et établir un contact direct)
- **Évaluer les besoins de l'aidant** (pas seulement ceux de l'aidé) par une écoute active et empathique, identifier la charge de l'aide (physique, émotionnelle, charge mentale, financière, impact social) et repérer les signes d'épuisement.
- **Informer et orienter l'aidant** (droits et dispositifs d'aide, maladie de la personne aidée, formations pour aidants,...)
- **Proposer des solutions concrètes de soutien** (soutien psychologique, groupes de parole ou de soutien, solutions de répit,...)
- **Travailler en lien avec les autres professionnels** intervenant auprès de l'aidé et de l'aidant
- **Promouvoir l'Auto-Soin de l'aidant** (sensibiliser à l'importance de sa propre santé)
- **Adopter une posture professionnelle adaptée** (bienveillance, respect des choix de l'aidant,...)

En accompagnant l'aidant, on contribue non seulement à son bien-être, mais aussi indirectement à celui de la personne aidée, en assurant une aide de meilleure qualité et sur le long terme.

Quelles sont les ressources pour l'aidant ?

Dans le département de la Loire, un guichet d'information est ouvert depuis septembre 2022 pour faciliter le quotidien des aidants et centraliser l'information sur les aidants à l'aidant.

L'Escale des Aidants est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation des aidants ligériens, et transpathologique qui a ouvert au public en septembre 2022, avec un siège social sur le territoire sud du département.

Ce projet se déploie en plusieurs leviers d'action, pour s'adapter aux besoins des aidants :

- **un lieu physique d'accueil, d'information et d'orientation des aidants** du département de la Loire. Des travailleurs sociaux accueillent les aidants sur rendez-vous en semaine à l'Etrat, ou ailleurs sur le territoire, pour de l'accompagnement social, administratif, du droit au répit, la recherche de congés pour les aidants, et d'autres aides possibles. La spécificité du dispositif est l'accueil inconditionnel des aidants, peu importe la pathologie de leur proche et sans condition d'âge.
- **Du soutien psychologique individuel** est aussi mis en place gratuitement pour les aidants.
- **Une plateforme numérique**, www.escaledesaidants.com, destinée à répondre aux contraintes de mobilité des aidants et à faciliter l'accès à l'information.
- **Une lettre d'information numérique** est envoyée mensuellement pour rester informé des actualités et animations de l'Escale des Aidants et de ses partenaires. Vous pouvez les retrouver sur notre site web dans la rubrique « Newsletter L'Info Aidante ».

Quelles sont les ressources pour l'aidant ?

Depuis septembre 2024, des permanences mensuelles sont mises en place dans plusieurs centres sociaux du territoire (Roannais, Vallée du Gier, Montbrison, ...) afin de répondre aux contraintes de temps et de mobilité des aidants.

L'objectif étant de répondre aux aidants au plus proche de leur secteur d'habitation, afin de permettre un accompagnement social en présentiel pour tous. Vous trouverez le calendrier des déplacements actualisé sur notre site web :

www.escaledesaidants.com

Pour accomplir ses missions d'accompagnement, l'Escale des Aidants **recense et cartographie les acteurs locaux de l'aidance**, afin de faciliter les réponses aux aidants reçus et de les orienter au mieux vers les actions locales.

En tant qu'acteur ligérien de l'aidance ou de la santé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'Escale des Aidants pour une orientation facilitée des aidants et dynamiser le maillage territorial de l'aidance.



Escale des Aidants (porté par l'association DanaeCare)

6 Allée de l'Orangerie 42580 L'Etrat

accompagnement@escaledesaidants.com

06 79 96 26 98

La fragilité est un syndrome médical, aux multiples causes, avec une baisse de la réserve physiologique, exposant à un excès de mortalité et de dépendance.

Elle est liée au vieillissement et ses conséquences sont :

- l'apparition de la dépendance,
- l'hospitalisation,
- l'institutionnalisation.

Les critères de fragilité selon "Fried" sont :

- La perte de poids involontaire,
- la fatigue,
- la vitesse de marche ralentie,
- la sédentarité,
- la baisse de force musculaire.

On distingue les sujets vigoureux, fragiles et dépendants.

La fragilité doit être dépistée, **car elle est réversible.**

Ceci fait partie de la prévention primaire.

La fragilité serait une résultante :

- de **problèmes de santé liés au vieillissement,**
- d'un **environnement qui se révèle mal adapté** au vieillissement et accentue les problèmes de santé (logement mal adapté, réseau familial et social qui se délite, mobilité en baisse, ressources économiques en baisse,...),
- d'une **diminution de l'adaptabilité face à un changement** (difficultés à faire face à un stress).

Les outils de dépistage de la fragilité :

- Première évaluation par le médecin généraliste
- Evaluation en hôpital de jour fragilité
- Consultation de Gériatrie

Evaluation de la fragilité et prévention de la dépendance

Source "Gérontopôle Toulouse"

	OUI	NON	NE SAIT PAS
Votre patient vit-il seul ?			
Votre patient a-t-il perdu du poids au cours de ces 3 derniers mois ?			
Votre patient se sent-il plus fatigué depuis des 3 derniers mois ?			
Votre patient a-t-il plus de difficultés à se déplacer depuis ces 3 derniers mois ?			
Votre patient se plaint-il de la mémoire ?			
Votre patient a-t-il une vitesse de marche ralentie ?			

Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions :

Votre patient vous paraît-il fragile? Oui non

Si oui, accepte-t-il une évaluation de la fragilité en HDJ ?

Oui Non

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter
le secrétariat de gériatrie du CH de Roanne.

Via MonSisra : secrétariat umg emg CH Roanne

Fax : 04 77 44 36 18 / 04 77 23 71 46

Appel téléphonique : 04 77 70 27 33



Les spécificités des troubles du sommeil chez le sujet âgé

Les modifications physiologiques du sommeil avec l'âge

Chez le sujet âgé, plusieurs changements dans l'architecture du sommeil sont observés :

- Réduction du temps de sommeil profond
- Avancement de phase
- Augmentation des éveils nocturnes
- Réduction du temps total de sommeil nocturne



Ces changements sont en grande partie physiologiques, mais ils peuvent devenir sources de plaintes lorsqu'ils s'accompagnent d'une somnolence diurne excessive ou d'une altération fonctionnelle.

Les troubles du sommeil fréquents chez le sujet âgé

Certaines pathologies du sommeil deviennent plus fréquentes avec l'âge :

- **Insomnie** : Elle touche jusqu'à 50% des personnes âgées
- **Apnées du sommeil**
- **Troubles du rythme circadien** (notamment en institution)
- **Syndrome des jambes sans repos et mouvements périodiques des jambes**
- **Parasomnies** notamment le trouble du comportement en sommeil paradoxal

Facteurs aggravants

Chez la personne âgée, plusieurs facteurs aggravent les troubles du sommeil :

- **Comorbidités** : insuffisance cardiaque, BPCO, douleurs chroniques, ... sont associées à des altérations du sommeil.
- **Polymédication** : De nombreux médicaments (diurétiques, antidépresseurs, bêtabloquants) impactent négativement le sommeil.
- **Facteurs psychosociaux** : La solitude, le deuil, ou l'entrée en institution favorisent l'insomnie.
- **Diminution de l'exposition à la lumière naturelle** : Elle perturbe l'horloge biologique, notamment chez les patients institutionnalisés.



Prise en charge

La prise en charge repose sur une approche globale et non exclusivement médicamenteuse :

- **Hygiène du sommeil** : Adapter les horaires de coucher et de lever, éviter les excitants en fin de journée, favoriser l'exposition à la lumière naturelle.
- **Thérapies comportementales et cognitives (TCC)** : Particulièrement efficaces dans l'insomnie chronique, les TCC visent à restructurer les croyances erronées sur le sommeil.
- **Traitement des causes sous-jacentes** : Contrôle de la douleur, ajustement de la médication, prise en charge des troubles de l'humeur.
- **Utilisation prudente des hypnotiques** : Si nécessaire, en privilégiant des molécules à courte demi-vie et pour des durées limitées, en tenant compte du risque de chutes et de troubles cognitifs.
- **Traitement spécifique des apnées du sommeil** : Le recours à la ventilation en pression positive continue (PPC) reste le traitement de référence du SAHOS, même chez les patients très âgés, sous réserve d'une bonne tolérance.

Conclusion

Le sommeil du sujet âgé est caractérisé par une fragilité accrue. La frontière entre modifications normales et troubles du sommeil pathologiques est parfois ténue, nécessitant une évaluation attentive.

Une approche individualisée, centrée sur l'écoute des plaintes et l'analyse des facteurs favorisants, permet d'améliorer significativement le sommeil et, par conséquent, la qualité de vie de ces patients.

Cabinet Somnidoc
Drs Julien Favier et Maxime Stutz
526 Chemin de la tuilerie
42300 Villerest
04 81 17 07 93
www.somnidoc.fr



SOMNIDOC

La qualité de vie et les conditions de travail jouent un rôle crucial dans le domaine des soins, que ce soit pour les professionnels de santé ou pour les patients. Une bonne qualité de vie pour les soignants, par exemple, peut se traduire par une réduction du stress, une meilleure santé mentale et physique, et une plus grande satisfaction au travail. Cela peut également favoriser une atmosphère positive qui se répercute sur la qualité des soins prodigués.

De plus, des conditions de travail optimales, telles que des horaires flexibles, un environnement de travail sûr et des ressources adéquates, permettent aux professionnels de santé de se concentrer pleinement sur les usagers. Cela peut également réduire le turnover et améliorer la continuité des soins, ce qui est essentiel pour le bien-être des seniors.

En somme, investir dans la qualité de vie et les conditions de travail des soignants est essentiel pour garantir des prises en charge de qualité et un système de santé efficace. Cela crée un cercle vertueux où le bien-être des soignants et des patients est interconnecté.



Depuis le 31 mars 2022, la notion de QVT (Qualité de Vie au Travail) a disparu pour laisser place à la QVCT ; à savoir la **Qualité de Vie et des Conditions de Travail.**

La QVCT (**Qualité de Vie et des Conditions de Travail**) désigne l'ensemble des actions qui visent à améliorer à la fois les conditions de travail des salariés et la performance de la structure. Elle repose sur un équilibre entre bien-être des travailleurs et efficacité du service rendu (qualité de la prise en charge).

Pour initier une démarche QVCT au sein de votre structure, de nombreuses ressources sont à votre disposition. Pour n'en citer que quelques unes, vous pouvez vous appuyer sur les démarches d'évaluation HAS - ESMS, le site de l'INRS, le site de l'ARS AURA, le site de l'ARACT AURA par exemple. De nombreux outils sont disponibles, mais vous pouvez aussi vous rapprocher d'autres structures de votre territoire dans le cadre d'une coopération territoriale et d'un partage d'expériences.

Les principes et méthodes pour conduire une démarche QVCT sont à adapter à votre structure :

- Un engagement commun pris au démarrage de la démarche
- Travailler collectivement la QVCT et ses objectifs
- Définir collectivement le pilotage et le déroulement de la démarche
- Les actions à mener s'appuient sur un partage des constats et des priorités
- Cette démarche s'appuie également sur des espaces où il est possible de parler du travail
- Expérimenter concrètement de nouvelles façons de travailler ou de fonctionner au sein de la structure
- Evaluer et partager la démarche QVCT

Focus sur les fondamentaux de la QVCT



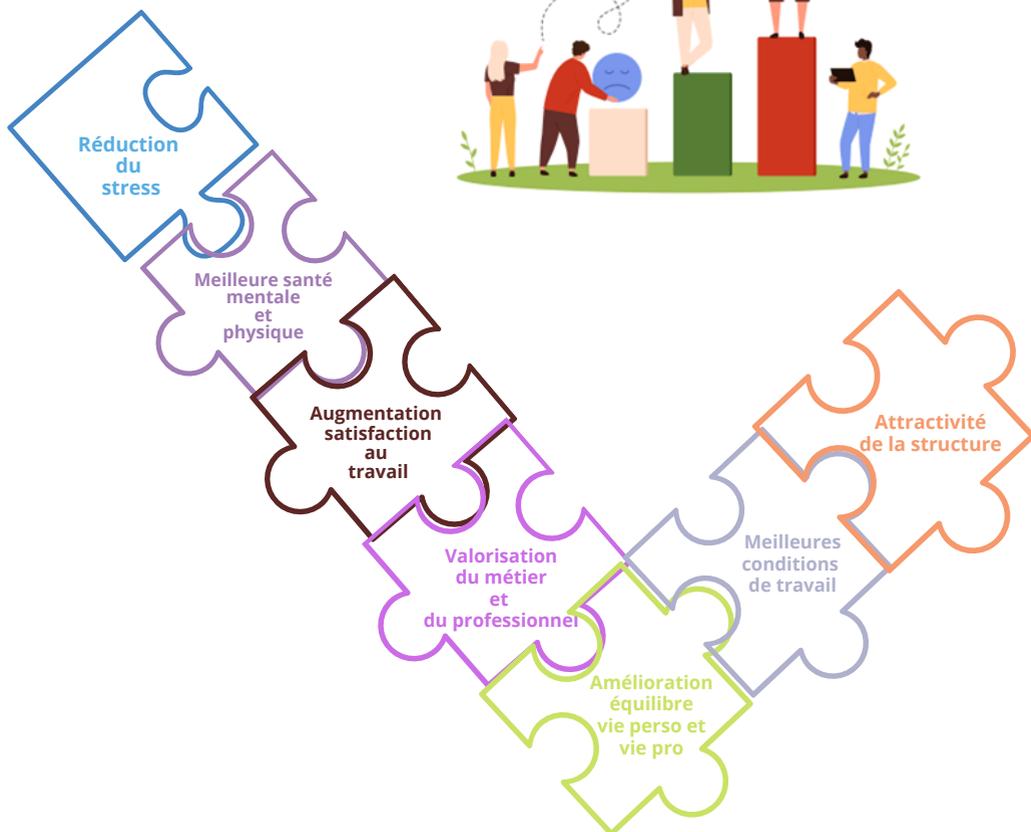
Travailler ces 6 thématiques permet de prendre en compte les dimensions qui contribuent à la qualité de vie au travail et de ses conditions de réalisation.

La QVCT est une démarche collective.

L'engagement de la direction est primordial.

Elle doit être partagée par tous les professionnels de la structure.

Pourquoi initier une démarche QVCT ?



**Répercussion
sur la qualité
des soins prodigués,
de la prise en charge
et de
l'accompagnement**

Le métier d'Infirmier en Pratique Avancée

Vincent PEREIRA - IPA – EHPAD des Tilleuls
Céline PERRIN - IPA - Cabinet Salengro - Roanne

Les différents métiers infirmiers que l'on peut rencontrer

L'IPA se distingue par son autonomie et son rôle avancé dans la gestion des patients chroniques, tandis que l'IDE réalise des soins sous prescription.

Le Cadre de Santé assure l'encadrement des équipes soignantes, et l'Infirmier ASALEE se spécialise dans la prévention et l'éducation thérapeutique en médecine générale.

Métier	Formation	Missions
Infirmier en soins généraux (IDE)	DE (Bac +3)	<ul style="list-style-type: none">• Soins Infirmiers (soins techniques et surveillances cliniques)• Entretiens et diagnostics infirmiers• Réflexion sur la prise en charge dans sa globalité• Applique les prescriptions médicales
Infirmier Asalée	IDE avec 40 heures Formation ETP (Formation spécifique de l'association Asalée)	<ul style="list-style-type: none">• ETP individuel ou collectif• Dépistage de certaines pathologies (Diabète, risques cardio-vasculaires, BPCO, troubles cognitifs)• Accompagnement au sevrage tabagique• Protocole de coopération (le médecin délègue mais reste responsable)
Cadre Infirmier	Diplôme cadre de santé (Bac + 4)	<ul style="list-style-type: none">• Encadrement et coordination des équipes• Gestion de la qualité de soins• Formation des équipes• Gestion administrative et organisationnelle
Infirmier en Pratique Avancée (IPA)	2 ans : master en pratique avancée (Bac + 5)	<ul style="list-style-type: none">• Expertise en lien avec sa mention• Suivi des patients, conclusion clinique• Coordination des soins• Démarche qualité et gestion des risques• Renouvellement et adaptation des traitements, aucun protocole nécessaire• Autonomie (il est le seul responsable de ses actes)

Le Métier d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA)

L'infirmier en pratique avancée (IPA) est un professionnel de santé disposant d'une formation complémentaire qui lui permet de réaliser des actes, et missions médicales et paramédicales plus complexes, en complément des soignants médicaux et paramédicaux.

Cette formation est sanctionnée par un diplôme universitaire de pratique avancée de niveau Master. L'IPA travaille de manière autonome, en collaboration étroite avec les médecins et d'autres professionnels de santé, et dans le cadre d'une démarche de soins centrée sur le patient.

Ce statut a été créé pour répondre aux défis de la santé publique actuelle, lié à l'explosion des pathologies chroniques, et la nécessité de renforcer les soins de proximité.

Les Spécialités des Infirmiers en Pratique Avancée

Les IPA peuvent se spécialiser dans plusieurs domaines en fonction de leur formation complémentaire et de leurs compétences :

- **Mention Pathologies Chroniques Stabilisées (PCS)** : Ils assurent le suivi des patients atteints de maladies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque, syndrome coronarien, AVC, AOMI, maladies neuro dégénératives,...), ajustent les traitements et coordonnent les soins pour éviter les complications. En gériatrie il peut évaluer et prévenir les risques liés au vieillissement (chutes, dénutrition, troubles cognitifs,...)
- **Mention Oncologie-Hématologie** : Ils accompagnent les patients atteints de cancers, en surveillant les effets secondaires des traitements, en proposant un soutien psychologique et en optimisant la gestion de la douleur.
- **Mention Santé Mentale et Psychiatrie** : Ils participent à l'évaluation des troubles psychiatriques, adaptent les interventions thérapeutiques, accompagnent les patients vers l'autonomie et coordonnent leur prise en charge avec les autres professionnels.
- **Mention Néphrologie et Dialyse** : Ils prennent en charge les patients insuffisants rénaux en surveillant l'évolution de la maladie, en éduquant à l'autogestion et en assurant le suivi des traitements, notamment la dialyse.
- **Mention Urgences** : Ils interviennent dans la prise en charge des patients en situation aigüe, réalisent des actes avancés (sutures, immobilisations,...) et optimisent l'orientation des patients pour fluidifier le parcours de soins.

Missions de l'Infirmier en Pratique Avancée

Les missions d'un IPA sont multiples et varient en fonction de la spécialité choisie.

Les IPA exercent avec un haut niveau d'autonomie et assurent plusieurs missions essentielles dans la prise en charge des patients. Leurs principales missions sont :

- **Évaluation clinique et suivi des patients** : Réaliser des consultations approfondies pour évaluer l'état de santé des patients et suivre l'évolution de leur pathologie.
- **Adaptation et renouvellement des traitements** : Ajuster certaines prescriptions médicales (dans le cadre d'un protocole défini avec un médecin) et assurer un suivi thérapeutique personnalisé.
- **Coordination des parcours de soins** : Travailler en collaboration avec les médecins, les autres professionnels de santé et les structures médico-sociales pour optimiser la prise en charge des patients.
- **Éducation thérapeutique et prévention** : Sensibiliser et accompagner les patients dans la gestion de leur maladie chronique, améliorer leur autonomie et favoriser l'observance des traitements.
- **Démarche qualité** : Participer à l'évaluation des protocoles, à l'analyse des pratiques professionnelles et à la mise en place d'actions visant à optimiser la prise en charge des patients. Grâce à son expertise, il contribue à la sécurisation des soins, à la prévention des risques et à l'amélioration continue des pratiques de soins. Son implication dans la formation et la recherche permet de favoriser l'innovation et l'évolution des pratiques infirmières.



Le rôle de l'IPA (PCS) en EHPAD

En EHPAD, le rôle de l'infirmier en pratique avancée est crucial. En raison de la population vieillissante et souvent fragilisée, l'IPA en EHPAD intervient à plusieurs niveaux pour améliorer la qualité de vie des résidents :

1. Suivi médical et coordination des soins
2. Prévention et détection des risques
3. Accompagnement de fin de vie
4. Éducation thérapeutique, accompagnement et médiation
5. Formation et soutien des équipes soignantes

Le rôle de l'IPA santé mentale en EHPAD : soins géronto-psychiatriques

L'IPA mention santé mentale joue un rôle essentiel dans la prise en charge des troubles psychiques des personnes âgées souffrant de pathologies comme la dépression, les troubles anxieux, les psychoses ou les troubles du comportement liés aux démences notamment :

1. Évaluation et suivi des troubles psychiques
2. Adaptation des prises en charge thérapeutiques
3. Prévention et amélioration de la qualité de vie
4. Accompagnement des familles
5. Soutien aux équipes soignantes

L'IPA va probablement devenir un acteur majeur du système de santé, particulièrement dans le cadre des EHPAD où les résidents accueillis sont souvent polyopathologiques et dont la prise en soin est souvent complexe.

Sa formation spécialisée, son autonomie dans la gestion de soins complexes et sa capacité à collaborer avec différents professionnels en font un professionnel essentiel pour la qualité de vie des patients, notamment les personnes âgées.

En assurant un suivi rigoureux et personnalisé, l'IPA contribue non seulement à une meilleure prise en charge des résidents, mais aussi à la prévention des risques liés à la vieillesse et à la dépendance.



Accompagner la fin de vie en Roannais

L'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) de Roanne est composée de 4 médecins à temps partiel dont le chef de service est le Dr Nadine AUGUSTE. Elle est entourée du Dr Christelle BROSSE, Dr Romain CHOVELON et Dr Anne MEUNIER.

L'équipe comprend également deux secrétaires, une infirmière Coordinatrice (Martine EYRAUD), deux infirmières et une assistante sociale.

Cette équipe prend en charge les patients sur le secteur NORD LOIRE et autour de Thizy dans le 69.

Elle intervient les jours ouvrés à la demande des médecins libéraux, des services de soins, des EHPAD, des patients, des familles et toujours en étroite collaboration avec le médecin et l'équipe référente.



Les notions de base vis-à-vis de la démarche palliative et des soins palliatifs

Les Soins Palliatifs sont des **soins actifs** dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale.

Leur objectif est de soulager **la douleur physique** ainsi que les autres symptômes et de **prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle** (SFAP).

Prise en charge des symptômes d'inconfort en soins palliatifs.

En voici quelques-uns :

- **Douleur physique** avec nécessité d'une évaluation au plus juste et régulièrement grâce aux échelles d'évaluation (EN, ...), et en gériatrie plus spécifiquement les échelles d'hétéro-évaluation comme "algo plus", voire ECPA et "Dolo plus". Ce qui permet d'adapter le traitement antalgique (palier 1, palier 2 et palier 3 avec les morphiniques).
- **Prise en charge des troubles respiratoires** (encombrement, toux, détresse respiratoire, dyspnée ...) avec les traitements étiologiques et si besoin, possibilité de sédation encadrée par la loi Claeys-Léonetti.
- **Prise en charge des troubles nutritionnels** en accompagnant les familles, les équipes face à l'anorexie et aux troubles de déglutition de fin de vie
- **Suivi psychologique** à la demande du patient ou pour les aidants
- **Suivi social** afin d'aider dans les démarches et faciliter les aides spécifiques en soins palliatifs pour soutenir les aidants (garde malade soins palliatifs, enveloppe CPAM, conseil départemental, aides associatives comme la ligue contre le cancer, ...), mesure de protection et de sauvegarde le cas échéant...
- Possibilité de **mettre en lien** avec différents bénévoles, représentants religieux...

Les spécificités de l'accompagnement de fin de vie chez les personnes âgées

- **Articulation avec la gériatrie et le spécialiste.** On peut citer l'exemple de la réunion pluridisciplinaire en dialyse où gériatre, néphrologue, et EMSP se concertent pour discussion éthique. C'est également le cas pour l'Oncologie.
- **Evaluation APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou réévaluation suivant les besoins.
- **Soutien de l'entourage** avec possibilité de réunion de concertation entre les différents acteurs et les aidants.



L'accompagnement de fin de vie lorsque la personne est à domicile/lorsque la personne est en institution

- **Difficultés des aidants souvent eux aussi vieillissants et/ou isolement social** pouvant parfois rendre difficile le maintien au domicile.
- **Etat cognitif fragilisé qui peut interférer dans la justesse des décisions** (consentement libre et éclairé face aux décisions médicales, difficultés recueil, souhaits ou volontés patient).
- **Spécificité des EHPADs avec principalement soutien d'équipe et d'entourage** (possibilité pour des soins lourds, voire pour des mises en place de pompes morphiniques de faire appel à l'HAD, pour des injections ponctuelles de faire appel au IDE PAERPA...).

Les ressources à disposition des professionnels pour accompagner une personne âgée en fin de vie.

Plusieurs ressources existent à l'échelle du territoire. N'hésitez pas à vous rapprocher des équipes de professionnels.

- Les **SSIAD, SAAD et SPASAD**
- Les **Infirmiers en Pratique Avancée** (IPA)
- Le **DAC LOIRE** (Dispositif d'Appui à la Coordination)
- Le **GCS HAD du Roannais**
- L'association **JALMALV**
- L'association **POURTANT LA VIE** qui peut proposer des aides aux endeuillés
- L' **Equipe Mobile de Soins Palliatifs** (EMSP)

Vous retrouvez l'ensemble des coordonnées de ces structures dans le **répertoire des services à la personne en pays roannais - édition 2025-2026**.

Le répertoire est disponible en version numérique sur le site de la **Filière Gérontologique du Roannais** - Onglet "Outils mis à disposition" :

<https://www.ch-roanne.fr/hopital/filiere-gerontologique-du-roannais/>

Equipe Mobile de Soins Palliatifs
Bâtiment Ancienne Maternité
Centre Hospitalier de Roanne
28, rue de Charlieu
42 300 ROANNE
04 77 44 34 39

(Possibilité de laisser un message sur répondeur en cas d'absence)

Remerciements – Infos pratiques

Tout d’abord, nous remercions chaleureusement la dizaine de professionnels en charge de l’organisation de cette action et tous les intervenants ayant participé à cette seconde édition « Université Filière ». Merci aux professionnels impliqués dans l’organisation de cette action : DAC Loire, la Maison Loire Autonomie - Antenne de Roanne, l’EHPAD Quiétude à Riorges et Roannais Agglomération.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement la **CPTS du Roannais** (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) qui, dans le cadre de ses missions, a accepté d’accompagner une nouvelle fois la **Filière Gérontologique du Roannais** en assurant la rémunération et le dédommagement d’une partie des intervenants.

Enfin, nous remercions le **CH de Roanne** pour l’édition des présents fascicules.

L’objectif de ce livret était de transmettre aux professionnels accompagnant des personnes âgées des informations et des conseils pratiques pouvant les aider dans le cadre de leurs activités respectives.

Nous espérons à travers ce document avoir répondu au moins en partie à cet objectif.

Pour conclure, nous rappelons que la **Filière Gérontologique du Roannais** met à disposition du grand public et des professionnels du territoire différents outils pour favoriser l’accompagnement de la personne âgée sur notre territoire. N’hésitez pas à consulter le site de la **Filière Gérontologique du Roannais** :

<https://www.ch-roanne.fr/hopital/filiere-gerontologique-du-roannais/>



Filière Gérontologique du Roannais
Bonvert – Les Pierrés – 42 300 MABLY
04 77 44 36 40 – filiere.gerontologique@ch-roanne.fr

*Fascicule édité par nos soins
Juin 2025
Ne pas jeter sur la voie publique*